



Association Intercommunale  
du Vallon de la Baumine

# Conseil intercommunal de l'association intercommunale du Vallon de la Baumine

## Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du 27 novembre 2019

---

Présidence : Monsieur Gaëtan Wagnières

Le Conseil intercommunal de l'AIVB,

- Approuve le préavis n° 06/2019 portant sur le budget pour l'année 2020.  
Vote : le préavis est adopté tel quel à l'unanimité

Ainsi délibéré en séance du 27 novembre 2019

### Le Bureau du Conseil Intercommunal

Le Président

Gaëtan Wagnières



La Secrétaire

Florence Clément

Les décisions adoptées par le Conseil intercommunal sont soumises au référendum selon les articles 112 et suivants de la LEDP. La demande de référendum doit être annoncée par écrit au préfet du district dans lequel l'association a son siège dans les 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des Avis Officiels.